



APBP

PECHEURS et PLAISANCIERS de POULDOHAN

Procès Verbal de l'ASSEMBLEE GENERALE DU 20 Avril 2024

Début de séance 10h00

- Le Président Michel TANGUY, , en présence de Yannick SELLIN adjoint , représentant la municipalité de Trégunc et plus d'une cinquantaine d'adhérents sur les 85 cotisants, a présenté le rapport moral de l'année passée, en débutant par remercier l'assemblée qui s'est déplacé, mais également toutes celles et ceux qui apportent leur bénévolat dans l'organisation de la « kermesse » principal nerf financier de l'association, la municipalité avec laquelle les rapports sont bons, les services techniques, sans oublier les diverses associations à qui le matériel est emprunté pour la manifestation, et le conseil d'administration qui œuvre à ses cotés.
- Dans son rapport moral, le Président a affiché sa satisfaction des résultats de la fête, qui a permis avec ses bénéfices de pouvoir organiser de nombreuses manifestations dont on pu bénéficier les adhérents. Deux ateliers 'pêche' animés par Frédéric LE DU guide de pêche une trentaine de personnes à chaque fois, un atelier culinaire par le chef Mickael RIGOUS du restaurant Le Chantier à Concarneau qui a fait découvrir une manière de préparer un carpaccio de poisson de la baie en l'occurrence avec du maquereau et de la dorade, le pot de la nouvelle année. Pour remercier les bénévoles, un blouson leur sera remis, tandis qu'un tee-shirt était donné à chaque adhérent lors du paiement de sa cotisation de 20 € et un don de 750 € à la SNSM. Cette saison il n'y a pas eu d'opération nettoyage des plages, d'autres associations ont bénéficié d'un soutien médiatique et l'appui de la mairie. Le président a donné la date de la future poissonade, elle se déroulera le samedi 20 juillet. A ce sujet, c'est la mobilisation de 60 personnes pour le montage des barnums et autre matériels qui permet son bon déroulement, par contre pour le démontage le lendemain, il manque des bras, un peu de bonne volonté suffirait pour alléger la tâche. Michel TANGUY a annoncé que l'association avait un nouveau partenaire financier avec le Crédit Agricole.

Au niveau des ports, une demande de sécurité a été demandée pour Pors Breign, un rond point au niveau du parking, désormais une numérotation a été attribuée pour le stationnement des annexes. Les utilisateurs devront se rapprocher du service des ports pour connaître leur attribution.

Désormais Patrice CORLER sera épaulé par Eric POUJADE .

Rapport moral approuvé à l'unanimité.

- Renouvellement du Conseil d'Administration
Le tiers sortant : Jean-Jacques GOURIOU , Germain BICREL, Alain BAUDIN, J-René COULIOU, Alain PHILIPPE se représentaient et ont été réélus. Dominique DAVOULT vient rejoindre le conseil d'administration qui se réunira le vendredi 26 avril pour l'élection du bureau.
- Le trésorier Germain BICREL a présenté un exercice excédentaire pour la saison 2023/2024 dû aux bons résultats de la manifestation, ce qui a permis l'achat des blousons et des tee-shirts, et de pouvoir organiser les différents ateliers. Germain a également dit qu'une réserve financière avait été actée afin de pouvoir surseoir à un 'bouillon' d'une kermesse perturbée par des raisons météorologiques. La cotisation a été augmentée de 5 € soit 20 €, elle ne l'avait pas été faite depuis de nombreuses années.

Rapport financier approuvé à l'unanimité.

- Jean-René COULIOU a présenté le collectif de la baie à laquelle l'association est adhérente et ses inquiétudes au niveau de la réserve des Glénan avec une volonté de main mise par certaines associations de vouloir en faire un sanctuaire. La décision devrait être connue courant 2025.
- Renouvellement du Conseil d'Administration
Le tiers sortant : Jean-Jacques GOURIOU , Germain BICREL, Alain BAUDIN, J-René COULIOU, Alain PHILIPPE se représentaient et ont été réélus. Dominique DAVOULT vient rejoindre le conseil d'administration qui se réunira le vendredi 26 avril pour l'élection du bureau.
- Lors des questions diverses, l'adjoint aux ports Yannick SELLIN a répondu ou apporté des précisions aux différentes questions sur les accès aux ports par les autres véhicules non usagers. La municipalité demandera à la gendarmerie de passer et de verbaliser les contrevenants tout en sachant qu'il y a des dents qui vont grincer. Sur d'autres questionnements, le conseil portuaire sera consulté et des réponses seront apportées ultérieurement.
- Fin de séance 11h45, puis
- un pot de l'amitié a été servi à l'issue de l'assemblée générale

Association des propriétaires de bateaux de pouldohan

*Président Michel TANGUY
Trésorier Germain Bicrel 06 30 00 15 44, Secrétaire Pascal RICHARD 06 82 25 55 95
Maison de la Mer, Pors an Halen, 29910, TREGUNC
SITE INTERNET: <http://apbpouldohan.free.fr>*